

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des fonds

RÉGIME MILLÉNIA III – PREMIÈRE ÉDITION ET NOUVELLE ÈRE – SÉRIE 1

Renseignements financiers au **31 décembre 2022** (à moins d'indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque fonds offert en vertu du contrat Millénia III (Première Édition et Nouvelle Ère), pour les Titulaires ayant choisi la série 1. L'aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler tout dépôt additionnel effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez votre dépôt ou un montant équivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que le dépôt en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée Millénia III (Première Édition ou Nouvelle Ère). Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1150, rue de Claire-Fontaine

Québec (Québec) G1R 5G4

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Table des matières

DSF FPG – Marché monétaire	3
DSF FPG – Obligations canadiennes	6
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	9
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins	12
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett	15
DSF FPG – Actions américaines valeurs – Desjardins	18
DSF FPG – Actions internationales – MFS	21

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 1 : 20 novembre 1995

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 187

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 6,48

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 29

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 1 : 1,67 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

550,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

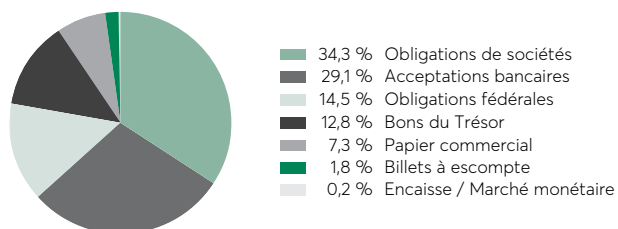
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le Fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2023	8,1 %
Gouvernement du Canada, 0,250 %, 1 ^{er} mai 2023	6,5 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,430 %, 9 juin 2023	4,9 %
Toyota Crédit Canada, 2,700 %, 25 janvier 2023	4,5 %
Banque HSBC Canada, 0,9025 %, 23 février 2023	3,9 %
Banque de Montréal, 2,890 %, 20 juin 2023	3,7 %
Bons du Trésor de Terre-Neuve et du Labrador, 4,0879 %, 2 février 2023	3,6 %
Banque Scotia, 2,380 %, 1 ^{er} mai 2023	3,6 %
Honda Canada Finance, 2,537 %, 1 ^{er} mars 2023	3,4 %
Énergir, papier commercial, 8 février 2023	3,1 %
TOTAL	45,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 50

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFG.

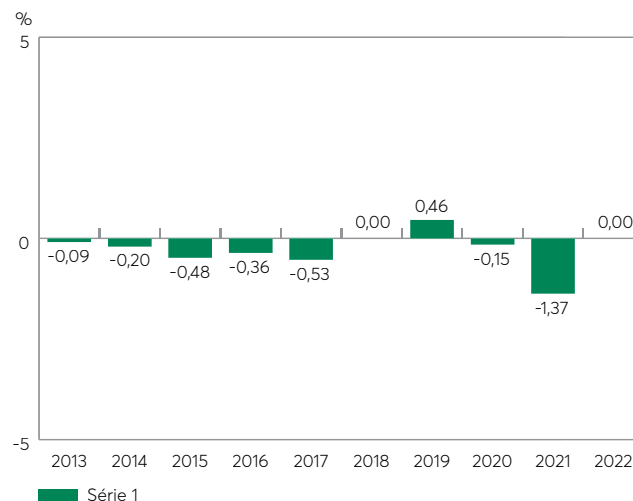
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 20 novembre 1995 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 1 296 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis 2013, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 9 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
1,67 %

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,20 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015
Série 1 : 16 novembre 2020

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 122

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

160,00 %

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 499

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 1 : 2,98 %

Dépôt minimal :

500 \$

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 4,09

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

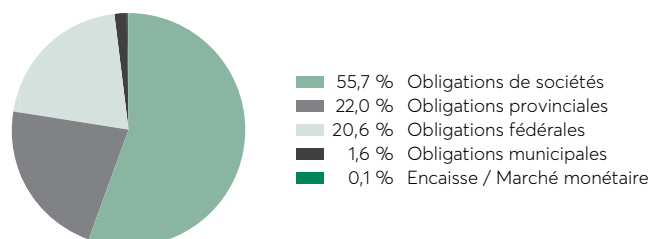
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} mai 2024	4,9 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2031	3,2 %
Gouvernement du Canada, 0,750 %, 1 ^{er} février 2024	3,1 %
Banque Scotia, 1,950 %, 10 janvier 2025	2,0 %
Banque Toronto-Dominion, 2,260 %, 7 janvier 2027	1,7 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,250 %, 7 janvier 2027	1,7 %
Banque asiatique de développement, 3,800 %, 12 septembre 2025	1,6 %
Province de l'Ontario, 1,350 %, 2 décembre 2030	1,5 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} avril 2025	1,4 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 2 décembre 2046	1,4 %
TOTAL	22,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 422

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFG.

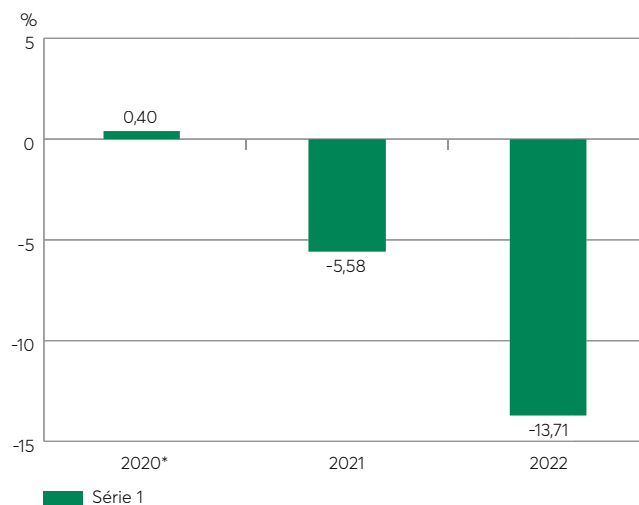
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 818 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -9,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis le 16 novembre 2020, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêt et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
2,98 %

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 1 : 20 novembre 1995

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 4 552

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 12,38

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 368

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 1 : 3,83 %

Gestionnaire de portefeuille :

Corporation Fiera Capital

Taux de rotation du portefeuille :

47,63 %

Dépôt minimal :

500 \$

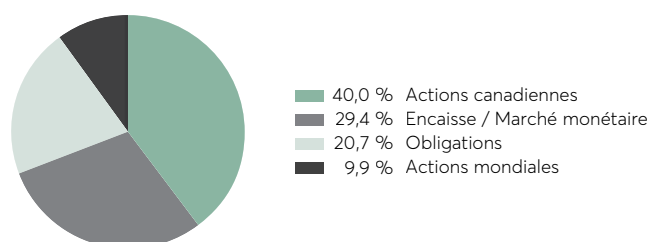
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements	
Bons du Trésor du Canada, 3,584 %, 19 janvier 2023	15,5 %
Fiera Capital Fonds d'actions mondiales	9,9 %
Fiera Capital Fonds d'obligations municipales canadiennes à court terme	5,2 %
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick, 0,858 %, 16 novembre 2023	4,4 %
Province de la Saskatchewan, billets, 0,812 %, 7 février 2023	2,8 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	2,2 %
Constellation Software	2,1 %
Intact Corporation financière	2,0 %
Thomson Reuters Corporation	2,0 %
Groupe CGI	2,0 %
TOTAL	48,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 184

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFG.

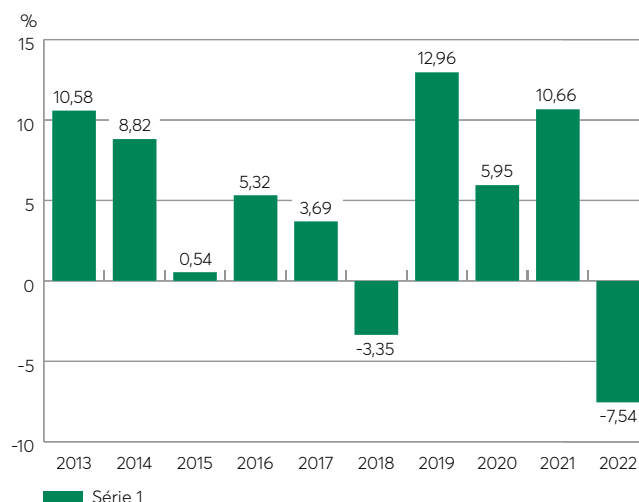
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 20 novembre 1995 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 2 476 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis 2013, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,83 %

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 1 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 129

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 5,34

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 24

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 1 : 3,88 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

210,82 %

Dépôt minimal :

500 \$

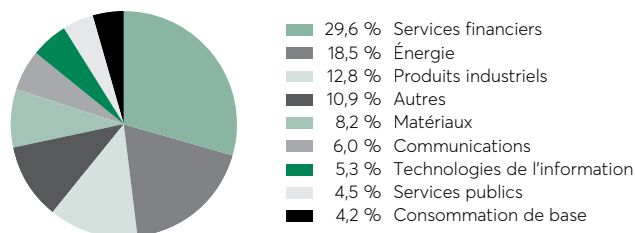
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,0 %
Banque Toronto-Dominion	5,8 %
Enbridge	4,1 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	4,0 %
Canadian Natural Resources	3,9 %
Banque de Montréal	3,7 %
Suncor Énergie	3,5 %
Rogers Communications	2,9 %
Constellation Software	2,8 %
TC Énergie	2,7 %
TOTAL	39,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 65

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFG.

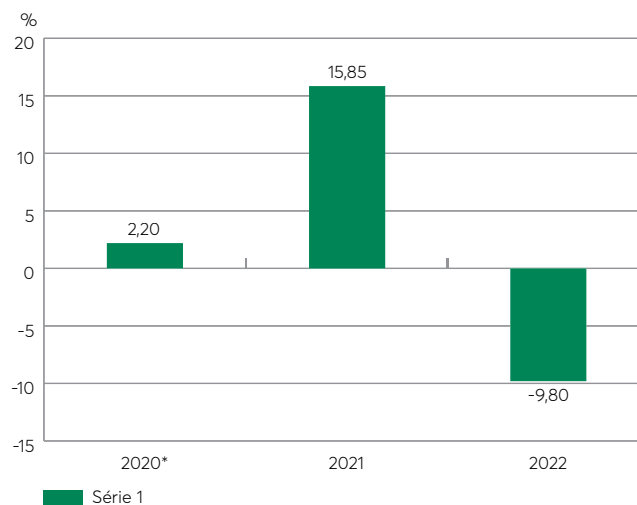
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 1 068 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis le 16 novembre 2020, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,88 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 1 : 25 novembre 2016

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 9 381

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 6,21

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 1 : 1 510

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 1 : 3,99 %

Gestionnaire de portefeuille :

Gestion de placements
Franklin Bissett

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

14,45 %

Dépôt minimal :

500 \$

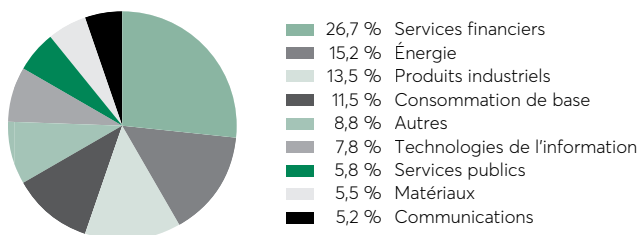
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Toronto-Dominion	5,6 %
Banque Royale du Canada	5,4 %
Brookfield Corporation	5,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,4 %
Alimentation Couche-Tard	4,3 %
Mines Agnico Eagle	4,2 %
Banque Scotia	4,1 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,5 %
Metro	3,2 %
Fortis	3,1 %
TOTAL	42,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 43

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFG.

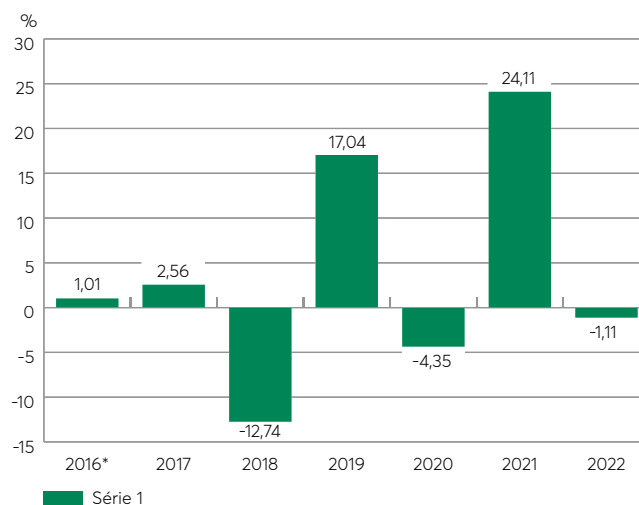
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 novembre 2016 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 1 242 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis le 25 novembre 2016, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,99 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEURS – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 1 : 20 novembre 1995

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 2 424

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 11,78

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 206

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 1 : 3,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

26,66 %

Dépôt minimal :

500 \$

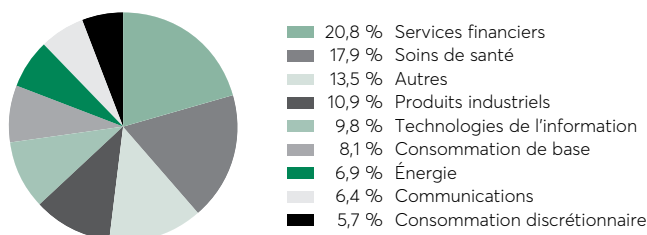
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Company	3,3 %
TotalEnergies	2,8 %
Pfizer	2,7 %
Chevron Corporation	2,6 %
UnitedHealth Group	2,4 %
Merck & Company	2,3 %
Elevance Health	2,2 %
AstraZeneca	2,2 %
Becton, Dickinson and Company	2,0 %
Cisco Systems	2,0 %
TOTAL	24,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 63

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFG.

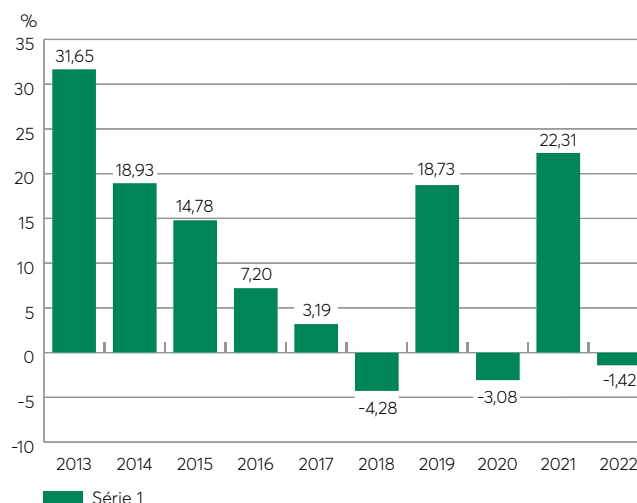
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 20 novembre 1995 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 2 356 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis 2013, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,85 %

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 1 : 20 novembre 1995

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 1 149

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 8,08

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 142

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 1 : 3,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements

Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

9,42 %

Dépôt minimal :

500 \$

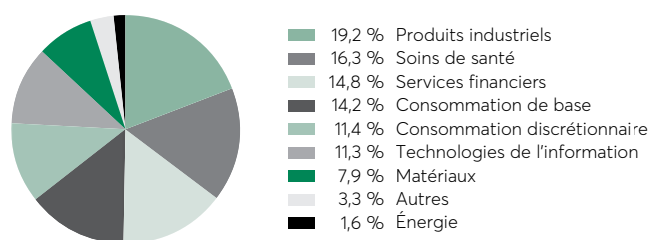
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Nestlé	4,0 %
Schneider Electric	3,6 %
Roche Holding AG	3,2 %
Capgemini SE	2,6 %
Air Liquide	2,6 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton	2,5 %
Novo Nordisk	2,4 %
SAP SE	2,2 %
AIA Group	1,9 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,9 %
TOTAL	26,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 78

Répartition des placements au 31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFG.

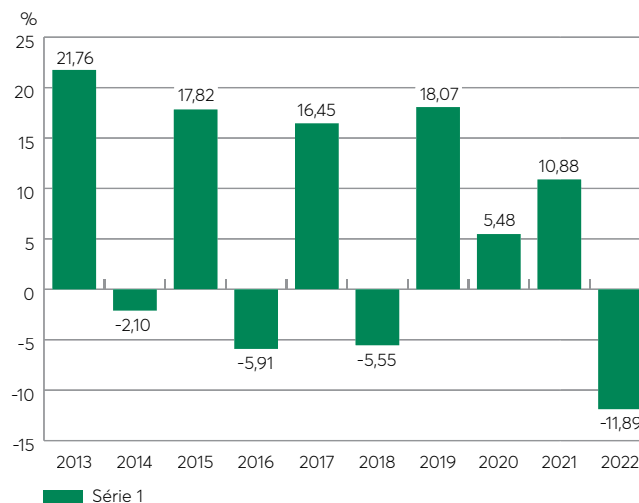
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 20 novembre 1995 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 1 616 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis 2013, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,85 %

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

desjardinsassurancevie.com



La brochure descriptive simplifiée contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime Millénia III et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, il comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ce document attentivement.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Millénia III et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins Assurances et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.